

## S.C.I.N.

### Procès Verbal du Comité Syndical

**- Séance du 16 novembre 2011 à 18 heures 30 -  
Mairie d'Illzach**

Sur convocation du 9 novembre 2011 et sous la présidence de M. Bernard NOTTER, le comité syndical du syndicat de communes de l'Ile Napoléon s'est réuni en séance ordinaire le 16 novembre 2011 à 18 heures 30, en mairie d'Illzach.

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-Pierre **BARI**, Olivier **BECHT**, Daniel **BUX**, Martine **ELGARD**, Bernard **HELL**, Charles **KREMPPER**, Gérard **LAMY**, Pierre **LOGEL**, Catherine **MATHIEU-BECHT**, Bernard **NOTTER**, Guy **OMEYER**, Georges **OTTENWAEELDER**, Richard **PISZEWSKI**, Bernard **RAPP**, Michel **RIES**, Patrick **RIETZ**, Raymonde **RISACHER**, Robert **RISS**, Daniel **SCHNEIDER**, Jean-Marie **SCHNEIDER**, Albert **SCHOLER**, Bernard **THIERY**, Gérard **THUET**, Philippe **WOLFF**.

Excusés : Monsieur Jean-Pierre **CARD** avec procuration à Monsieur Pierre **LOGEL**, Monsieur Jean-Pierre **FÄH** avec procuration à Monsieur Gérard **THUET**, Monsieur Jean-Claude **NIEDERGANG** avec procuration à Monsieur Gérard **LAMY**, Madame Christine **PLAS** avec procuration à Monsieur Michel **RIES**.

Assistaient à la séance :

- Monsieur Laurent BENGOLD
- Madame Stéphanie KREBER
- Monsieur Jean-Philippe HERTZOG
- Deux représentants de la presse locale (journaux l'Alsace et Les Dernières Nouvelles d'Alsace)

Monsieur Bernard NOTTER ouvre la séance à 18 heures 40. Il salue l'ensemble des délégués présents et remercie M. Michel RIES, adjoint au maire d'Illzach, d'accueillir cette séance du comité syndical. Après avoir également salué les services du S.C.I.N. ainsi que la presse, M. le président donne lecture des différentes procurations et passe au premier point inscrit à l'ordre du jour.

**Point n° 1 : Approbation du procès-verbal du comité syndical du 12 octobre 2011**

Le procès-verbal du comité syndical du 12 octobre 2011 a été transmis par voie électronique et par courrier postal, à l'ensemble des délégués.

Compte tenu de l'absence de remarque ou d'observation quant à la rédaction de ce document, M. le président propose à l'assemblée de l'approuver.

-oOo-

***Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le procès-verbal du comité syndical du 12 octobre 2011.***

**Point n° 2 : Désignation d'un représentant du S.C.I.N. pour siéger à la commission chargée d'instruire les demandes d'indemnisation des commerçants suite aux travaux de voirie, du réseau de chaleur et du changement de réseau dans la Grand'rue à Rixheim**

Par courrier du 24 octobre 2011, M. le maire de Rixheim a sollicité le S.C.I.N. afin qu'il désigne un de ses membres pour siéger au sein de la commission chargée d'instruire les demandes d'indemnisation des commerçants suite aux travaux de voirie, du réseau de chaleur et du changement de réseau dans la Grand'rue.

Monsieur le président demande à l'assemblée de bien vouloir procéder à cette désignation.

-oOo-

***Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :***

- ***Désigne M. Bernard THIERY pour siéger à la commission chargée d'instruire les demandes d'indemnisation des commerçants suite aux travaux de voirie, du réseau de chaleur et du changement de réseau dans la Grand'rue à Rixheim.***

**Point n° 3 : Battenheim – construction d'un club-house pour le tennis – avenant n° 1 à souscrire au marché de maîtrise d'œuvre – autorisation de signer**

L'opération de construction d'un club-house pour le tennis à Battenheim a été retenue au titre des travaux 2011.

Par délibération du 25 mai 2011, le comité syndical autorisait M. le président à signer avec le cabinet Alain Steinmetz Architecte de Mulhouse, le marché de maîtrise d'œuvre de ce projet.

En séance du 12 octobre 2011, le comité syndical approuvait l'estimation prévisionnelle des travaux liés à cette opération, soit 179 600,00 € HT, au stade de l'avant-projet définitif (A.P.D.).

Il y a lieu, à présent, de rendre définitif le forfait de rémunération des concepteurs sur la base de l'A.P.D. précité.

La commission M.A.P.A. du 3 novembre 2011 a émis un avis favorable quant à l'augmentation de 4 258,80 € HT du marché de maîtrise d'œuvre, portant le nouveau montant d'honoraires à 14 008,80 € HT (179 600,00 € HT x 7,80 %).

Monsieur le président demande au comité syndical de bien vouloir se prononcer à ce sujet.

-oOo-

**Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :**

- **Approuve le nouveau montant des honoraires du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du club-house pour le tennis de Battenheim, soit 14 008,80 € HT (16 754,52 TTC) ;**
- **Autorise M. le président à signer l'avenant y afférent, avec le cabinet Alain Steinmetz Architecte de Mulhouse.**

**Point n° 4 : Habsheim – construction d'un centre technique municipal – attribution des marchés de travaux pour les lots 11 et 15**

Par délibération du 7 septembre 2011, le comité syndical prenait acte de ce que, dans le cadre de la consultation organisée pour les travaux de construction d'un nouveau centre technique municipal à Habsheim, les lots 11 (bardage) et 15 (équipements/mobilier), avaient été déclarés infructueux par la commission M.A.P.A.

Monsieur le président avait, lors de cette même séance, été autorisé à engager pour les deux lots précités, une nouvelle consultation par voie de procédure adaptée. Un avis d'appel public à la concurrence a donc été envoyé à la presse le 15 septembre 2011, fixant la date limite de remise des offres au 10 octobre 2011 à 11 heures.

Le dépouillement et l'analyse des offres reçues en réponse, examinées par la commission M.A.P.A. les 18 octobre et 3 novembre 2011, sur le fondement des critères définis dans le règlement de consultation, se sont traduits par la désignation comme suit des attributaires des marchés :

N°	Lot	Entreprise	Montant HT
11	Bardage	Galopin à Mulhouse	90 924,17 €
		Option Déco Végétal	16 007,80 €

15	Equipements d'ateliers	Espace Bureaux à Mulhouse	44 913,91 €
<b>Montant total HT des marchés de travaux attribués (option comprise)</b>			<b>151 845,88 €</b>

Monsieur le président invite le comité syndical à en délibérer.

-oOo-

**Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :**

- **Prend acte et approuve les résultats de la consultation, tels qu'ils figurent dans le tableau ci-dessus ;**
- **Autorise M. le président à signer les marchés à intervenir avec les entreprises retenues, les crédits nécessaires étant inscrits au budget primitif 2011.**

**Point n° 5 : Rixheim – construction d'un ensemble de bâtiments comprenant une structure d'accueil petite enfance et un périscolaire dans le quartier Ile Napoléon – désignation du lauréat du concours d'architecture**

Par délibération du 30 mars 2011, le comité syndical autorisait M. le président à lancer la consultation des concepteurs dans les formes prescrites par les articles 38, 70 et 74 du code des marchés publics, sous la forme de concours restreint d'architecture, et décidait de la composition du jury spécifique, pour la construction d'un ensemble de bâtiments comprenant une structure d'accueil petite enfance et un périscolaire dans le quartier Ile Napoléon à Rixheim.

Réuni le 10 juin 2011, le jury désignait, après mise en concurrence, les agences d'architecture admises à concourir. Il s'agissait en l'occurrence de :

1. L'équipe Antonelli-Herry Architectes de Horbourg-Wihr
2. L'équipe Josiane Tribble Architectes de Mulhouse
3. L'équipe Auger-Rambeaud Architectes de Colmar

Réuni le 4 novembre 2011, le jury a évalué les prestations des candidats sur le fondement des critères définis par le règlement de concours, qui portaient sur :

- Le respect du programme de l'opération ;
- La conception et le fonctionnement global des espaces ;
- L'économie globale du projet ;
- L'intégration au contexte existant (environnement immédiat), façades et perspectives ;
- L'intégration des cibles HQE ;

Ce même jury a procédé par vote à bulletin secret à la désignation du lauréat, et ce, préalablement à la levée de l'anonymat des offres par Me BADER, huissier de justice à Mulhouse. Il en ressort le résultat suivant : **l'équipe Auger-Rambeaud Architectes, de Colmar, a été désignée à la majorité des voix.**

La négociation engagée par le pouvoir adjudicateur avec le lauréat le 7 novembre 2011 a permis de fixer les honoraires et de préciser les contours de la mission. Les composantes de cette dernière se présentent ainsi :

- Domaine fonctionnel : bâtiment neuf ;
- Type de mission : mission de base avec étude d'exécution et de synthèse (ESQ, APS, APD, PRO, EXE, ACT, DET, AOR), ainsi que les missions complémentaires SSI et simulation thermique dynamique ;
- Estimation prévisionnelle : 2 000 000,00 € HT ;
- Taux d'honoraires : 14,00 %
- Forfait provisoire de rémunération : 280 000,00 € HT ;

Les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 2314-41045 du budget primitif.

Monsieur le président demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

-oOo-

**Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :**

- **Approuve le résultat du concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un ensemble de bâtiments comprenant une structure d'accueil petite enfance et un périscolaire dans le quartier Ile Napoléon à Rixheim ;**
- **Désigne l'équipe Auger-Rambeaud Architectes, de Colmar, lauréate de ce concours ;**
- **Autorise M. le président à signer le marché de maîtrise d'œuvre y afférent, pour un montant de 280 000,00 € HT (334 880,00 € TTC).**

**Point n° 6 : Sausheim – réfection de la toiture du centre technique municipal et installation de panneaux photovoltaïques – avenant n° 1 à souscrire au marché de maîtrise d'œuvre – autorisation de signer**

L'opération de rénovation de la toiture et d'installation de panneaux solaires photovoltaïques au centre technique municipal de Sausheim a été retenue au titre du programme de travaux pluriannuels.

Par délibération du 13 octobre 2010, le comité syndical autorisait M. le président à signer avec le groupement de maîtrise d'œuvre OTE Ingénierie (mandataire) – Klein Baumann (architecte cotraitant) – Ecotral (cotraitant spécialisé en photovoltaïque), le marché de maîtrise d'œuvre de ce projet. Le montant provisoire des honoraires était arrêté à 105 520,00 € HT, réparti comme suit :

- Tranche ferme (missions diagnostic/faisabilité) : 21 209,52 € HT ;
- Tranche conditionnelle (missions de base et OPC) : 84 310,48 € HT, soit un taux de 5,27 %, sur la base d'un coût prévisionnel des travaux de 1 600 000,00 € HT.

En séance du 12 octobre 2011, le comité syndical approuvait, au stade A.P.D., l'estimation prévisionnelle des travaux liés à l'opération en question, pour 871 226,00 € HT. En effet, ces derniers ont été revus à la baisse en phase conception, la réfection de la toiture, partiellement ravagée par un incendie le 21 mars 2011, faisant l'objet d'une opération de réhabilitation distincte.

Le montant prévisionnel des travaux ayant été ramené de 1 600 000,00 € HT à 871 226,00 € HT, le taux de rémunération doit être reconsidéré à la hausse, en application de la loi M.O.P. ; il passe ainsi de 5,27 % à 6,83 %.

Il y a lieu, à présent, de rendre définitif le forfait de rémunération des concepteurs, sur la base de l'avant-projet définitif et du taux rectifié.

Lors de sa séance du 3 novembre 2011, la commission M.A.P.A. a émis un avis favorable quant à la diminution de 24 805,74 € HT du montant du marché de maîtrise d'œuvre, portant le nouveau montant d'honoraires à 80 714,26 € HT. Celui-ci est réparti comme suit :

- Tranche ferme : 21 209,52 € HT ;
- Tranche conditionnelle : 59 504,74 € HT (871 226,00 € HT x 6,83 %).

Monsieur le président invite le comité syndical à en délibérer.

-oOo-

**Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :**

- **Approuve le nouveau montant des honoraires du marché de maîtrise d'œuvre pour la réfection de la toiture et l'installation de panneaux solaires photovoltaïques au centre technique municipal de Sausheim, soit 80 714,26 € HT (96 534,25 € TTC) ;**
- **Autorise M. le président à signer l'avenant y afférent, avec le groupement de maîtrise d'œuvre OTE Ingénierie – Klein Baumann – Ecotral.**

**Point n° 7 : Sausheim – reconstruction des locaux sinistrés du centre technique municipal – avenant n° 1 à souscrire au marché de maîtrise d'œuvre – autorisation de signer**

L'opération de reconstruction des locaux sinistrés du centre technique municipal à Sausheim a été retenue au titre des travaux 2011.

Par délibération du 25 mai 2011, le comité syndical autorisait M. le président à signer avec l'Atelier d'Architecture G5 de Mulhouse, le marché de maîtrise d'œuvre de ce projet. Le montant provisoire des honoraires était arrêté à 147 750,00 € HT soit un taux de 9,85 %, sur la base d'un coût prévisionnel des travaux de 1 500 000,00 € HT.

En séance du 12 octobre 2011, le comité syndical approuvait, au stade de l'avant-projet définitif (A.P.D.), l'estimation prévisionnelle des travaux liés à la reconstruction des locaux sinistrés du centre technique municipal de Sausheim, pour 1 633 645,00 € HT.

Il y a lieu à présent de rendre définitif le forfait de rémunération des concepteurs, sur la base de l'A.P.D. précité.

Lors de sa séance du 3 novembre 2011, la commission M.A.P.A. a émis un avis favorable quant à l'augmentation de 13 164,03 € HT du montant du marché de maîtrise d'œuvre, portant le nouveau montant d'honoraires à 160 914,03 € HT (1 633 645,00 € HT x 9,85 %).

Monsieur le président demande à l'assemblée de se prononcer.

-oOo-

**Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :**

- **Approuve le nouveau montant des honoraires du marché de maîtrise d'œuvre pour la reconstruction des locaux sinistrés du centre technique municipal de Sausheim, soit 160 914,03 € HT (192 453,18 TTC) ;**
- **Autorise M. le président à signer l'avenant y afférent, avec l'Atelier d'Architecture G5 de Mulhouse.**

**Point n° 8 : Sausheim – remplacement des menuiseries extérieures sur différents bâtiments communaux – attribution du marché de travaux pour le lot n° 5**

En séance du 12 octobre 2011, le comité syndical annulait, dans le cadre de l'opération de remplacement des menuiseries extérieures sur différents bâtiments communaux, la délibération du 7 septembre 2011, portant attribution du lot n° 5 à la société Morlok France, de Herrlisheim (67).

Monsieur le président avait, lors de cette même séance, été autorisé à engager une nouvelle mise en concurrence pour le lot précité. Une consultation par voie de procédure adaptée a donc été engagée le 17 octobre 2011, fixant la date limite de remise des offres au 2 novembre 2011 à 11 heures.

Le dépouillement et l'analyse des offres reçues en réponse, examinées par la commission M.A.P.A. les 3 et 4 novembre 2011, sur le fondement des critères définis dans le règlement de consultation, ont permis d'attribuer le marché à l'entreprise Claude Zaegel SàRL d'Illzach, pour un montant de 6 497,00 € HT.

Monsieur le président demande à l'assemblée de se prononcer.

-oOo-

**Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :**

- **Prend acte et approuve le résultat de la consultation, tel que ci-dessus détaillé ;**
- **Autorise M. le président à signer le marché avec l'entreprise retenue par la commission M.A.P.A., les crédits nécessaires étant inscrits au budget primitif 2011.**

**Point n° 9 : Baldersheim – réaménagement de la rue de Franche Comté – résultat de la consultation – attribution des marchés de travaux**

L'opération de réaménagement de la rue de Franche Comté à Baldersheim a été retenue au titre des travaux de voirie 2011.

Ces travaux ont fait l'objet d'une consultation selon la procédure adaptée, dans les formes prescrites par l'article 28 du code des marchés publics, conformément à la décision du comité syndical du 7 septembre 2011.

Le dépouillement et l'analyse des offres reçues en réponse, examinées par la commission M.A.P.A. le 3 novembre 2011, sur le fondement des critères définis dans le règlement de consultation, se sont traduits par la désignation comme suit des attributaires des marchés :

**Lot 1 – voirie et réseaux divers :**

Entreprise Sarmac de Rixheim, pour un montant de 204 725,75 € HT (244 852,00 € TTC).

**Lot 2 – éclairage public :**

Entreprise Clemessy de Mulhouse pour un montant de 23 534,00 € HT (28 146,66 € TTC)

Soit pour l'ensemble des travaux, une dépense globale de 228 259,75 € HT (272 998,66 € TTC).

Les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération sont inscrits à l'article 2317-21111 du budget primitif 2011.

Monsieur le président demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

-oOo-

**Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :**

- **Approuve le résultat de la consultation, tel que détaillé ci-dessus ;**
- **Autorise M. le président à signer les marchés à intervenir avec les entreprises retenues par la commission M.A.P.A.**

**Point n° 10 : Baldersheim – réaménagement de la rue du Stade – validation de l'A.P.D. – lancement de la consultation – autorisation de solliciter les subventions et de signer les conventions relatives à la pose des réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement**

L'opération de réaménagement de la rue du Stade à Baldersheim a été retenue au titre des travaux de voirie 2011.

Le projet porte sur l'aménagement provisoire de la rue et la prolongation des réseaux existants sur une longueur de 150 mètres avec notamment :

- Les terrassements généraux de la structure de chaussée ;
- La reprise des enrobés du carrefour avec la rue de la Hardt ;
- La prolongation du réseau d'assainissement des eaux usées ;
- La prolongation du réseau d'alimentation en eau potable ;
- La prolongation des réseaux Numéricâble et France Télécom ;
- La pose de gaines en vue de la création d'un réseau d'éclairage public futur ;
- Le traitement de la surface par un gravillonnage.

Dans le cadre de leur mission de maîtrise d'oeuvre, les services techniques du syndicat ont évalué l'ensemble des travaux à 135 480,00 € HT (162 034,08 € TTC).

S'agissant des travaux sur les réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement des eaux usées, une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage sera signée avec les deux syndicats compétents pour définir les modalités financières, techniques et administratives des opérations les concernant.

Les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération sont inscrits à l'article 2317-21110 du budget primitif 2011.

Monsieur le président invite le comité syndical à en délibérer.

-oOo-

**Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :**

- **Approuve les composantes de ce projet d'aménagement ;**
- **Décide d'en arrêter le coût prévisionnel à 135 480,00 € HT (162 034,08 € TTC) au stade A.P.D.-D.C.E. ;**
- **Autorise M. le président à signer, avec les deux syndicats compétents, les conventions relatives à la prolongation des réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement des eaux usées ;**
- **Charge M. le président d'organiser la consultation d'entreprises et d'entreprendre toutes démarches utiles pour l'attribution de subventions.**

**Point n° 11 : Habsheim – création d'un giratoire au carrefour de la rue de la Rampe et de la rue de l'Aviation – résultat de la consultation – attribution du lot n° 3 : espaces verts**

L'opération de création d'un giratoire au carrefour de la rue de la Rampe et de la rue de l'Aviation à Habsheim a été retenue au titre des travaux de voirie 2011.

Elle a fait l'objet d'une consultation complémentaire pour l'attribution du lot « espaces verts ».

Le dépouillement et l'analyse des offres reçues en réponse, examinées par la commission M.A.P.A. le 3 novembre 2011, se sont traduits par la désignation comme suit de l'attributaire du marché susvisé :

**Lot 3 – espaces verts :**

Entreprise Giamberini et Guy, de Turckheim, pour un montant de 12 351,00 € HT (14 771,80 € TTC).

Les crédits relatifs à ces travaux sont inscrits à l'article 2317-51102 du budget primitif 2011.

Monsieur le président demande au comité syndical de bien vouloir en délibérer.

-oOo-

**Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :**

- **Approuve le résultat de la consultation, tel qu'il figure ci-dessus ;**
- **Autorise M. le président à signer le marché à intervenir avec l'entreprise retenue par la commission M.A.P.A.**

**Point n° 12 : Renouvellement du contrat enfance-jeunesse avec la caisse d'allocations familiales du Haut-Rhin – autorisation de signer**

Le contrat enfance-jeunesse signé avec la caisse d'allocations familiales (C.A.F.) du Haut-Rhin en 2008 est arrivé à échéance au 31 décembre 2010.

Pour que le syndicat continue de bénéficier des aides de la C.A.F. au titre des activités et animations qu'il organise avec le concours de ses différents partenaires (associations Les Copains d'Abord, l'Ile aux Copains et La Passerelle) dans le cadre de sa compétence « jeunesse », il y a lieu de renouveler le contrat précédemment mentionné, avant le 31 décembre 2011.

Ce contrat associera également les communes membres ayant adhéré à la compétence susvisée, et qui doivent elles aussi délibérer dans ce sens.

Monsieur le président demande au comité syndical de bien vouloir en délibérer.

-oOo-

**Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise M. le président à signer, avec la caisse d'allocations familiales du Haut-Rhin et les autres collectivités de l'agglomération mulhousienne, le nouveau contrat enfance-jeunesse à intervenir.**

**Point n° 13 : Régie de recettes de l'association « l'Ile aux Copains » – fixation des tarifs de l'accueil de loisirs et de séjours – année 2011-2012**

Il est proposé à l'assemblée de fixer, tel que détaillé dans le document en annexe, les tarifs des activités qui seront proposées par l'association l'Ile aux Copains pour la fin de l'année 2011 et l'année 2012.

Il est précisé que seules les familles dont le foyer fiscal se situe sur les communes de Baldersheim, Battenheim, Dietwiller, Habsheim, Rixheim et Sausheim peuvent bénéficier des tarifs des tranches 1 à 3, en fonction de leurs revenus fiscaux. Pour les autres communes, c'est le tarif de la tranche « extérieurs » qui trouve à s'appliquer.

Le revenu des familles et le nombre d'enfants sont pris en compte selon le barème suivant :

Famille	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3
1 enfant	R<29 150 €/an	29 150<R<34 900 €/an	R>34 900 €/an
2 enfants	R<38 870 €/an	38 870<R<48 600 €/an	R>48 600 €/an
3 enfants	R<48 590 €/an	48 590<R<58 300 €/an	R>58 300 €/an
4 enfants et plus	R<58 300 €/an	58 300<R<68 000 €/an	R>68 000 €/an

Monsieur le président invite l'assemblée à en délibérer.

-oOo-

***Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à la majorité des membres présents ou représentés (une abstention – M. Jean-Claude NIEDERGANG, par procuration à M. Gérard LAMY), approuve les tarifs détaillés en annexe.***

#### **Point n° 14 : Divers**

Le prochain comité syndical se tiendra mercredi 14 décembre 2011 à 18 heures 30, en mairie de Battenheim. Il sera précédé d'une réunion de bureau, à 18 heures (même endroit).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 05.

Illzach, le 16 novembre 2011

# ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH)

- **ALSH Toussaint 2011 pour les 3/11 ans**  
Dates: Lundi 24 au vendredi 28 octobre 2011 -5 jours de fonctionnement
- **ALSH Noël 2011 pour les 3/11 ans**  
Dates: Lundi 19 au vendredi 23 décembre 2011- 5 jours de fonctionnement
- **ALSH Hiver 2012 pour les 3/11 ans**  
Dates: Lundi 27 février au 02 mars 2012  
Lundi 05 au vendredi 09 mars 2012 - 5 jours de fonctionnement
- **ALSH Printemps pour les 2012 3/11 ans**  
Dates: Lundi 23 au 27 avril 2012  
Lundi 30 avril au vendredi 04 mai 2012 - Soit 5 jours de fonctionnement
- **ALSH ETE 2012 pour les 3/11 ans**  
Soit 34 jours de fonctionnement

## Juillet 2012

- du lundi 09 au 13 juillet 2012
- du lundi 16 au 20 juillet 2012
- du lundi 23 au 27 juillet 2012
- du lundi 30 juillet au 03 août 2012

## Août 2012

- du lundi 08 au 10 août 2012
- du lundi 13 au 17 août 2012
- du lundi 20 au 24 août 2012

**Descriptif :** Semaines thématiques avec un programme varié adapté à chaque tranche d'âges. Activités manuelles, sportives, culturelles, sorties ludiques, etc. Une sortie à la journée complète par semaine au minimum, en bus

Possibilité d'inscription à la journée pour les maternelles et à la semaine pour les primaires

**Horaires :** de 7h30 à 17h30 avec un supplément après 17h30

Tarifs proposés à la journée			
Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Extér.
16€	16.85€	17.65€	21€
Supplément du soir			
2.85€	3.05€	3.25€	3.65€

- **ALSH Mercredi pour les 3/11 ans**

**Dates :** Mercredi 07 septembre 2011 au Mercredi 04 juillet 2012 – Soit 37 mercredis

**Descriptif :** Programme varié ayant pour objectif de proposer des activités/animations structurantes et socialisantes : bricolages, cuisine, activités sportives et de détente, sorties thématiques, découvertes et initiations multiples pour 2 tranches d'âges, - 1 sortie par mois. Inscription à la demie journée ou à la journée avec ou sans repas

**Horaires :** de 7h30 à 17h30 avec un supplément après 17h30\*

Tarifs proposés par créneaux					
Tarifs	7h30 12h	Repas	13H30 17h30	Suppl. soir*	Journée
T1	6.00€	6.40€	6.00€	2.85€	16€
T2	6.40€	6.85€	6.40€	3.05€	16.85€
T3	6.85€	7.25€	6.85€	3.25€	17.65€
Extér.	8.25€	8.45€	8.25€	3.65€	21€

# MINI-SEJOURS (Séjours Courts)

---

## Intitulé : Escapade à Disney Paris pour les 8/14 ans

**Vacances de la Toussaint 2011**

**Dates :** Du dimanche 23 au lundi 24 octobre 2011

**Nombre de places :** 15

**Localité :** Marne –la-Vallée- 77

**Descriptif :** Visite sur 2 jours des sites de loisirs de Disney Paris (Parc + Studio Disney)-

**Hébergement :** Une nuitée à l'hôtel « *Cheyenne* » situé aux abords du parc d'attractions.

## Intitulé : Escapade au Parc Asterix - 10/18 ans

**Vacances de la Toussaint 2011**

**Dates :** Du vendredi 28 au samedi 29 octobre 2011

**Nombre de places :** 30

**Localité :** Plailly- 60

**Descriptif :** Visite sur 2 jours du parc et de ses attractions spéciales pour Halloween.

**Hébergement :** une nuitée à l'hôtel situé dans le parc même

## Intitulé: Nuit Magique à Europapark pour les 9/14 ans

**Vacances de Noël 2011**

**Date :** Du lundi 19 au Mardi 20 décembre 2011

**Nombre de places :** 15

**Localité :** Allemagne

**Descriptif**

**Hébergement :** une nuitée à l'hôtel Colosseo située dans le parc d'attractions

## Intitulé: Nuit Trappeur en Tipi à Europapark pour les 8/14 ans

**Vacances de Printemps 2012**

**Date :** Du mardi 02 au mercredi 03 mai 2012

**Nombre de places :** 15

**Localité :** Allemagne

**Descriptif**

**Hébergement :** une nuitée dans des tipis situés dans le parc d'attractions.

<b>Tarifs proposés par mini-séjour</b>			
<b>Tranche 1</b>	<b>Tranche 2</b>	<b>Tranche 3</b>	<b>Extér.</b>
<b>70€</b>	<b>75€</b>	<b>80€</b>	<b>115€</b>

# SEJOURS (SV)

## **Intitulé : Séjour avec hébergement HIVER - Multi-Gliss - 8/16 ans**

**Dates :** du lundi 05 au samedi 10 mars 2012

**Localité :** Vosges - 88 FRESSE SUR MOSELLE

**Hébergement:** En chambre de 6 à 8, au centre d'accueil « La Colline » à Fresse-sur-Moselle

**Descriptif :** apprentissage de la vie en collectivité et découverte des disciplines sportives hivernales (ski, snowboard, raquettes).

## **Intitulé : Séjour avec hébergement PRINTEMPS « Grand air » - 6/12 ans**

**Dates :** du lundi 23 au vendredi 27 avril 2012

**Localité :** Vosges – 88 FRESSE SUR MOSELLE

**Nombre de places :** 30 places

**Hébergement :** de 5 nuits dans un centre d'accueil « la Colline ».

**Descriptif :** Les activités proposées conjuguent sports (équitation, tir à l'arc, escalade, randonnée, rollers), animations (dont soirées à thèmes) et découverte des spécialités du terroir (sabotier, confiserie, chèvrerie, musée des minéraux...).

## **Intitulé : Séjour BELLECIN 1 pour les 9/15 ans**

**Dates :** du lundi 09 au samedi 13 juillet 2012

**Localité :** Jura – 39 ORGELET

**Nombre de places :** 30

**Hébergement :** sous tentes dans un camping aménagé dans la Base de Bellecin

**Descriptif:** apprentissage de la vie en collectivité et pratique et/ou découverte des activités sportives comme le tir à l'arc, Vtt, Catamaran, Kayak, Escalade ou Rappel, Spéléo, Tyrolienne aquatique. Animations, barbecues et feu de camp pour les repas du soir. Petit déjeuner et déjeuner au self de la base de loisirs.

<b>Tarifs proposés par séjour</b>			
Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Extér.
132€	134€	138€	160€

## **Intitulé : Séjour BELLECIN 2 - Jura pour les 7/15 ans**

**Dates :** du lundi 23 au samedi 28 juillet 2012

**Localité :** Jura - 39 ORGELET

**Nombre de places :** 30

**Hébergement :** En chambre de 4, au centre d'accueil de la Base de Bellecin

**Descriptif:** Apprentissage de la vie en collectivité centre d'accueil de la Base de Bellecin, au bord du Lac de Vouglans et pratique des activités sportives comme le Tir à l'arc, le piscine, l'escalade ou le rappel, le kayak et la tyrolienne aquatique.

<b>Tarifs proposés par séjour</b>			
Tranche1	Tranche 2	Tranche 3	Extér.
170€	180€	190€	220€

### **Intitulé : Séjour Spécial Football- Vosges pour les 8/14 ans**

**Dates :** du lundi 30 juillet au vendredi 03 août 2012

**Localité :** Vosges – 88 FRESSE SUR MOSELLE

**Nombre de places :** 12 places

**Hébergement :** En chambre de 6 à 8, au centre d'accueil « La Colline » à Fresse-sur-Moselle

**Descriptif :** Apprentissage de la vie collective par la pratique et l'entraînement du football et d'autres activités sportives comme le VTT et la Randonnée Rencontres organisées avec d'autres équipes.

<i>Tarifs proposés par séjour</i>			
Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Extér.
132€	134€	138€	160€

### **Intitulé : Séjour « Détente » Vosges pour les 6/12 ans**

**Dates :** du lundi 06 au vendredi 10 août 2012

**Localité :** Vosges 88 FRESSE SUR MOSELLE

**Nombre de places :** 15 places

**Hébergement :** En chambre de 6 à 8, au centre d'accueil « La Colline » à Fresse-sur-Moselle

**Descriptif :** Apprentissage de la vie en collectivité tout en pratiquant des activités de loisirs et de détente comme les baignades au lac de Saulxures et à la piscine, les visites des artisans locaux (confiserie, chèvrerie) ou les soirées animées.

<i>Tarifs proposés par séjour</i>			
Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Extér.
132€	134€	138€	160€

# ATELIERS/STAGES/FÊTES

## Intitulé: Loisirs extra saison 2010/2011 pour les 3/16 ans

**Dates:** du lundi 03 octobre 2011 au vendredi 22 juin 2012 (période scolaire)

En dehors des vacances et des jours fériés Amplitude Horaire maximale 2h par jour

**Localité :** Habsheim

**Nombre de places :** 6 à 16 enfants par atelier

**Descriptif :** Découverte d'activités sportives et culturelles encadrées par des intervenants extérieurs dans les infrastructures de la commune de Habsheim.

Tarifs proposés par stage			
Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Extér.
21€	22€	25€	30€

## Intitulé : Stages «Découverte» Printemps et Été 2012 - 3/18 ans

- **Vacances de Printemps 2012**

**Dates:** Lundi 23 au vendredi 27 avril 2012

Lundi 30 avril au vendredi 04 mai 2012

- **Vacances d'été 2012**

**Dates :** du lundi 09 juillet au vendredi 17 août 2012

Amplitude horaire maximale 2h par jour

**Localité :** Habsheim et environ

**Nombre de places:** 6 à 16 enfants par atelier

**Descriptif :** découverte d'activités sportives, manuelles et culturelles sur une semaine et encadrées par des intervenants extérieurs ou animateurs de l'association.

Tarifs proposés par stage			
Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Extér.
11€	12€	13€	15€

## Intitulé : Fête Champêtre été 2012

**Date :** Vendredi 20 juillet 2012

**Localité :** Habsheim

**Nombre de places :** 250 personnes (adultes et enfants)

**Descriptif :** Soirée repas avec un spectacle organisé par les enfants selon le thème de l'accueil de loisirs d'été.

Tarifs proposés par repas	
Enfant	Adultes
3.50€	6.50€

## Intitulé : Mercredi « Gliss » saison 2012

**Date :** du mercredi 04 janvier au Mercredi 28 mars 2012

**Localité :** Massifs vosgiens

**Nombre de places :** 16

**Descriptif :** Découverte et/ou perfectionnement du ski alpin ou du snowboard

Le choix des stations en fonction de l'état d'enneigement.

Tarifs proposés par sortie			
Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Extér.
5€	6€	7€	9€

# SERVICE ADOS

---

## Intitulé: Z'animados pour les 12/18 ans (ALSH)

- Toussaint 2011 pour les 3/11 ans

**Dates:** Lundi 24 au vendredi 28 octobre 2011 -5 jours de fonctionnement

- Hiver 2012 pour les 3/11 ans

**Dates:** Lundi 27 février au vendredi 02 mars 2012

Lundi 05 au vendredi 09 mars 2012 - 10 jours de fonctionnement

- Printemps pour les 2012 3/11 ans

**Dates:** Lundi 23 au 27 avril 2012

Lundi 30 avril au vendredi 04 mai 2012 - Soit 10 jours de fonctionnement

- ETE 2012 pour les 3/11 ans

### Juillet 2012

- du lundi 09 au 13 juillet 2012

- du lundi 16 au 20 juillet 2012

- du lundi 23 au 27 juillet 2012

- du lundi 30 juillet au 03 août 2012

**Soit 34 jours de fonctionnement**

**Horaires :** de 10h à 17h

### Août 2012

- du lundi 08 au 10 août 2012

- du lundi 13 au 17 août 2012

- du lundi 20 au 24 août 2012

**Descriptif :** Accueil géré, organisé et construit par les adolescents en autonomie sous la responsabilité et la surveillance d'un animateur.

<i>Tarifs proposés par session (= une semaine)</i>	
Tranche 1	40€
Tranche 2	42€
Tranche 3	44€
Extérieurs	60€